



CGT des Retraités de Haute-Corse
Bourse du Travail Emile Reboli - Impasse Patrimonio - 20200 Bastia
-04-95-31-71-98-

Non, la Corse n'est pas une région pauvre mais une région inégalitaire

À force de répéter que la Corse est pauvre, on en arrive à cacher la réalité socio économique résultant des choix libéraux et austéritaires qui ont fait des dégâts dans tous les secteurs, et d'éviter ainsi de prendre les décisions urgentes qui s'imposent.

Un silence total efface de tout débat la casse des services publics : SNCM, Méridionale, Air France, Finances, Poste, Télécoms ... Ce sont ces milliers d'emplois détruits qui sacrifient notre jeunesse sur l'hôtel de la compétitivité capitaliste. Avec comme première conséquence, une pauvreté qui s'étend alors que nous manquons d'enseignants, de personnel hospitalier, de douaniers, de postiers, etc ...

Quand le logement, soumis aux pratiques spéculatives, devient rare et hors de prix, quand les transports intérieurs sont faméliques ou inexistantes tous les discours sur les mobilités, la revitalisation des collectivités de montagne, l'aménagement du territoire insulaire sont disqualifiés.

La pauvreté en Corse : réalités sociales et territoriales

Pour l'INSEE, en 2018 est pauvre un couple sans enfant ayant moins de 1620 €/mois pour vivre ; pauvre aussi, un adulte avec deux jeunes enfants et moins de 1730 €/mois ; et également pauvre un couple avec deux enfants de moins de 14 ans et ayant moins de 2270 € mensuels pour vivre. Et enfin est pauvre toute personne seule vivant avec moins de 1080 €/mois (1).

Il y a donc au total 18,5% de la population corse qui vit sous le seuil de pauvreté.

Cependant, cette moyenne estompe des réalités locales bien plus préoccupantes : ainsi **29 %** des habitants de la plaine orientale, **25%** de ceux de la Castagniccia-Casinca et **23%** des habitants de la Costa Verde sont considérés comme pauvres par l'INSEE.

Au sein de familles en souffrance, **1 enfant sur 4 vit dans un ménage pauvre** et dans le Prunelli c'est **la moitié des enfants** qui sont dans cette situation de précarité.

Retraité-es et salarié-es précaires sont les plus durement touchés par la pauvreté

Les **retraités insulaires** sont encore plus touchés que les actifs : **22 %** sont sous le seuil de pauvreté ; ils représentent **près de 1 pauvre sur 2** dans les intercommunalités de l'intérieur, et près d'un tiers de tous les pauvres insulaires. En Orient 29% des ménages de retraités sont pauvres, en Castagniccia-Casinca ils sont 28% dans cette situation. Au sein de cette population de retraité-es pauvres, les personnes seules en représentent 40%, dont 70% sont des femmes, largement les plus nombreuses à percevoir **le minimum vieillesse ou des pensions de réversion**.

Dans la **restauration**, activité fortement **saisonnière**, parmi les **salariées d'aide à domicile** ou les **salariés agricoles** de la plaine orientale, c'est **un actif sur 2 qui travaille à temps partiel** et souvent à tiers temps, des métiers et des précarités qui fournissent les plus forts contingents de salarié-es pauvres. Et si les **territoires urbains** ont un taux de pauvreté proche de la moyenne nationale, grâce à **l'emploi public**, la Castagniccia-Casinca, la Costa Verde, le Fiumorbo ont des taux de pauvreté très élevés notamment dans l'agriculture. En Balagne, plus d'un tiers des actifs non salariés (auto-entrepreneurs, artisans, indépendants) sont pauvres ainsi que 16 % des salariés.

Comme le précise l'INSEE, les territoires dépendants du tourisme avec leurs emplois à forte saisonnalité, mal rémunérés et dégageant de très faibles revenus expliquent ces taux de pauvreté.

Les prestations sociales atténuent la pauvreté ... sans la faire disparaître

Avant redistribution des prestations sociales, le taux de pauvreté sur l'ensemble de l'île est de 25,5 %. Ainsi, les aides sociales arrachent du seuil de pauvreté 7 % des insulaires.

Par ailleurs **6,5 % de la population vit dans un ménage où les prestations sociales représentent la moitié du revenu disponible.** Ce taux est de 9 % à Bastia et alentours, ainsi que dans les intercommunalités de l'Oriente, de Castagniccia-Casinca alors qu'il est de moins de 5% en Celavu-Prunelli, Pieve de l'Ornano et Spelunca-Liamone.

La Corse malade de la persistance et la croissance des inégalités

Touchée par les politiques libérales qui ont appauvri une majorité de la population mais qui ont profité à une minorité prédatrice, en Corse comme ailleurs, c'est toute une société qui se délite, disloquée par les insupportables inégalités qui la traversent .

L'impôt sur la fortune, supprimé par Macron, révélait quelques pistes de réflexion. En effet, pour être assujéti à cet impôt il fallait posséder un patrimoine d'au moins 1,3 millions d'euros. **Or le nombre de contribuables de cette catégorie a augmenté de 148 % en 10 ans en Corse, alors qu'il augmentait de 53 % sur le continent. En Haute Corse les ménages les plus fortunés affichent un patrimoine moyen de 2,4 millions par personne.**

L'INSEE constate que « les espaces résidentiels autour d'Ajaccio sont peu exposés » à la pauvreté. C'est un territoire qui comprend les deux communautés de communes du Celavu-Prunelli et de la Pieve de l'Ornano et du Taravo, soit 6 % de la population régionale qui se distinguent principalement par une indigence monétaire moins fréquente que dans le reste de l'île. Le taux de pauvreté y est nettement inférieur au reste du territoire (respectivement 6,5% en Celavu-Prunelli et 8,4% dans la Pieve de l'Ornano). La rive sud du golfe d'Ajaccio, abrite des actifs salariés mieux rémunérés qu'ailleurs, des non salariés à hauts revenus dans le haut de la distribution (du 7^e au 9^e décile) et des retraités à revenus patrimoniaux plutôt aisés.

En consultant les chiffres de l'INSEE relatifs au territoire de la Balagne Ile Rousse, on constate que la distribution des **revenus après impôts et prestations sociales** dévoile de très fortes inégalités : ainsi les 10% des plus riches, dotés de ressources d'origine patrimoniale, combinées souvent à des activités libérales supérieures ont un revenu moyen mensuel **minimum** de 7273 €/mois soit près de 9 fois plus élevé que le **revenu moyen maximum** des 10% des retraités les plus pauvres, et plus de **6 fois le revenu moyen maximum des 25% de ces mêmes retraités à petites pensions** de 1141 € mensuels en moyenne (2).

Ce schéma de répartition se répète dans les intercommunalités de **la Pieve d'Ornano, de la CA de Bastia, du Pays ajaccien, ou encore du Sud Corse ... avec les mêmes inégalités.**

Et s'il n'y a pas d'argent magique, il faut en conclure que cet enrichissement repose principalement sur la surexploitation de salarié-es mal payé-es et précaires par une oligarchie ayant la maîtrise quasi totale de l'économie insulaire dans un cercle très fermé de quelques centaines de patrons. Une oligarchie, qui par sa domination matérielle et institutionnelle, prend en otage une population rendue prisonnière dans son île.

C'est ce monde profondément injuste et dangereux que la CGT ne cesse de combattre, ici dans notre île et ailleurs, sans relâche, convaincue du bien fondé de sa démarche émancipatrice.

(1) : INSEE dossier Corse n° 16 du 18 mai 2021

(2) : INSEE, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2018, DGFIP, Cnaf, Cnav mis en ligne en janvier 2021